



## 6e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

**Jeudi 9 mars 2017 à 19h30**

à l'Hôtel de Ville

### Ordre du jour

1. Election d'un représentant PLR au sein de la Commission de salubrité publique.
2. Rapport d'information du Conseil communal relatif à la stratégie de vente en pleine propriété des terrains en mains de la Ville cédés en droits de superficie (DFERE; DUBRE)
3. Interpellation urgente des Verts déposée le 7 février 2017 concernant les abribus sous le couvert de la Place de la Gare.
4. Interpellation du PLR déposée le 7 février 2017 *Commune en difficulté financière cherche dépenses désespérément.*
5. Interpellation du PLR déposée le 7 février 2017 *Commune en difficulté financière cherche dépenses désespérément II.*
6. Interpellation du POP déposée le 7 février 2017 au sujet de la sécurité routière aux abords des écoles.
7. Interpellation du POP déposée le 7 février 2017 *Faut-il avoir peur du Grand Conseil ?*

*Marc Schafroth*  
*président du Conseil général*

### **Interpellation urgente des Verts**

Les Verts constatent que :

Comme déjà relevé mais éludé par le Conseil communal, les abribus sous le couvert de la place de la gare ne servent à rien...

Les Verts demandent que le Conseil communal sorte de ses considérations esthético-philosophiques et propose une solution acceptable pour les usagers dès l'hiver prochain.

07.02.2017

---

### **Interpellation PLR**

#### ***Commune en difficulté financière cherche dépenses désespérément.***

Dans la presse locale d'aujourd'hui, 7 février 2017, le service de la jeunesse déclare que les camps qu'il organise n'intéressent plus les familles qui n'y inscrivent plus leurs enfants.

Le service souhaite "relancer l'intérêt des familles pour les camps en perte de vitesse". On apprend ensuite qu'un questionnaire a été élaboré et sera distribué dans les classes de la Ville.

Si une prestation ne trouve pas de preneur, c'est que le besoin s'éteint. S'il faut faire une démarche telle que citée plus haut pour savoir quels sont les autres besoins, c'est qu'ils ne sont pas exprimés ou plus probablement inexistantes.

La ville aurait une belle occasion de se désengager et de faire des économies sans que personne ne se plaigne. Mais non. Le service de la jeunesse, probablement plus attaché à chercher du travail pour justifier ses coûts et ses dotations qu'à faire fonctionner la ville, va essayer de créer le besoin et les solutions y relatives que cette dernière ne pourra pas payer.

Le PLR peine à comprendre cette démarche que personne ne demande et qui va aboutir sur la création d'attentes suivies de mécontentements du fait que les moyens manqueront pour les satisfaire.

Il demande donc au Conseil communal son éclairage sur cette démarche quelque peu singulière. Il aimerait également savoir si d'autres projets de création de besoin sont envisagés par les services communaux, en particulier celui de la jeunesse.

Le Groupe PLR : Christophe Ummel, René Curty, Cédric Haldimann, Alain Vaucher

07.02.2017

---

### **Interpellation PLR**

#### ***Commune en difficulté financière cherche dépenses désespérément II***

Dans la presse locale d'aujourd'hui, 7 février 2017, il est fait état des réflexions et décisions du Conseil communal quant aux collèges du Bas-Monsieur et du Valanvron.

Il est notamment écrit que le collège du Valanvron fait l'objet d'une réflexion autant à sa réouverture qui pourrait peut-être un jour être réévaluée mais que cela n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

La réflexion est également faite dans le sens de la motion de Daniel Musy traitée le 23 novembre 2015 *L'avenir des collèges du Valanvron et du Bas-Monsieur*. Ce texte demande d'étudier la possibilité d'utiliser le bâtiment pour des classes vertes pour les écoles de la ville.

En d'autres termes, comment faire pour re-dépenser le montant de l'économie, ou plus, que l'on a effectuée en fermant ces collèges.

Nous répétons, comme nous l'avons fait lors du débat sur cette motion, que notre ville est dite "ville à la campagne", c'est-à-dire qu'on peut atteindre la campagne très facilement et rapidement quel que soit l'endroit où on se trouve au centre-ville. Les activités des classes en lien avec la nature sont donc déjà possibles pour toutes les classes de la ville. A notre sens, la notion de ville à la campagne sous-entend également le fait qu'on prenne conscience, dans une sorte de culture commune, que les sorties à la campagne, dans une telle ville, peuvent se faire souvent, facilement et simplement, et sans prendre de véhicule. Pour transmettre cette culture, l'école a un rôle à jouer. Dans ce projet de classe verte, il est évident que des transports devraient être mis en œuvre pour amener les classes sur place, avec les coûts correspondants.

On se trouve donc à nouveau dans une démarche de création de la demande, ce qui est malvenu au vu des difficultés économiques qui sont les nôtres.

Nous rappelons que le collège est fermé et vide depuis la rentrée d'août 2015, qu'il continue de coûter, que l'appartement du premier étage a été rénové et agrandi il y a environ dix ans, et donc qu'un important investissement a été consenti pour cela.

Au vu de la situation privilégiée de l'objet, une location de plus de CHF 20'000.- par an pourrait sans problème être encaissée.

Le temps de réflexion et d'indécision du Conseil communal pourrait au moins être mis à profit pour louer l'appartement et encaisser la location correspondante.

Le PLR souhaite donc savoir quand le Conseil communal entend répondre à la motion Musy et s'il pense rapidement tenter de couvrir les dépenses en lien avec ce collège en encaissant une location avec l'appartement.

07.02.2017

---

### **Interpellation**

#### ***Sécurité routière et abords des écoles***

Un récent accident proche d'un collège a attiré notre attention. L'augmentation conséquente du trafic urbain ces dernières années pose des difficultés pour la bonne cohabitation des différents usagers de l'espace public. Cela est d'autant plus vrai pour les abords des écoles où de plus en plus de parents utilisent leur voiture pour amener les enfants et où de jeunes enfants passent beaucoup de temps. Est-ce que le Conseil communal se préoccupe de cette augmentation et envisage des solutions diverses et variées pour adapter notre ville à cette situation ? Qu'entend-il faire pour permettre que la qualité de vie demeure pour l'ensemble des citoyens ? Des solutions particulières pour les enfants et les écoles sont-elles envisagées ?

Françoise Jeandroz, Julien Gressot, Karim Boukhris

07.02.2017

---

## **Interpellation**

### ***Faut-il avoir peur du Grand Conseil ?***

Les deux dernières sessions du Grand Conseil ont coûté près de deux millions à la ville de La Chaux-de-Fonds avec la diminution de la fiscalité (entre CHF 400'000 et 500'000.-) et la loi sur l'électricité (CHF 1'400'000.-). La prochaine session pourrait encore ôter trois millions à la caisse communale si le report de la nouvelle répartition des impôts sur les frontaliers n'était pas accepté.

Ces trois mesures dépassent les économies provenant de l'éventuelle hausse de trois points d'impôts communaux ainsi que les mesures sur le personnel. Le lourd régime d'austérité suivi deux années de suite ne compenserait donc même pas les baisses de recettes causées par le Grand conseil pour l'année 2017 alors même que la situation globale de la ville est déjà très mauvaise. Ces mesures imposées par le canton avec, il faut le souligner, le plus souvent, la bénédiction dogmatique des députés chaux-de-fonniers de droite. Nous ne l'oublierons pas lorsque la mise sous tutelle, semblant inexorable dans ces conditions, imposera une forte augmentation d'impôts. En effet ces mêmes députés qui combattent actuellement une hausse d'impôts provisoire œuvrent ainsi pour qu'une plus forte hausse soit appliquée aux habitants de notre ville à l'avenir. Que compte faire le Conseil communal par rapport à cette situation? A-t-il envisagé de créer un poste au budget 2017 pour risque encouru pour chaque session du Grand conseil ? Est-ce qu'il a pris contact avec les autorités cantonales pour leur faire part de ce cumul des difficultés pour La Chaux-de-Fonds et, si c'est le cas, quelle est la réponse du Conseil d'État ? Plus généralement existe-t-il un «plan B» pour voir le bout du tunnel ?

Julien Gressot, Françoise Jeandroz, Karim Boukhris

07.02.2017

---